



CAPD du 16 juin 2020 : déclaration du SNUDI-FO 95

Madame la directrice académique, mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Cette CAPD se réunit dans une situation bien particulière. Hier, lundi 15 juin, les participants au mouvement intra ont pris connaissance de leur résultat personnel. Pour la 1^{er} année, en application de la loi sur la transformation de la fonction publique, il n'y a pas de CAPD mouvement. Les organisations syndicales ont été exclues des négociations sur la circulaire du mouvement intra et le sont maintenant pour le contrôle des résultats. Les personnels mesurent désormais ce que cette « transformation » signifie : opacité, absence d'information et isolement face à l'employeur.

En pleine crise sanitaire, une proposition de loi créant un emploi fonctionnel de directeur d'école devrait être étudiée à l'assemblée nationale à partir du lundi 22 juin. Elle vise à modifier en profondeur le rôle du directeur et donc le fonctionnement de l'école. Les directeurs disposeraient désormais en effet d'un emploi fonctionnel (c'est-à-dire qu'ils seraient nommés pour une période déterminée par les DASEN), un emploi défini par une « feuille de route ». Dans ce cadre, ils deviendraient délégataire de l'autorité académique et seraient donc amenés à prendre des décisions qui relèvent de l'autorité hiérarchique. Ils seraient désormais décisionnaires sur le plan pédagogique comme sur celui de la vie de l'école. Ils feraient appliquer les décisions prises par le conseil d'école (alors qu'aujourd'hui le conseil d'école se contente de donner son avis et non pas de décider). Le directeur devrait rendre compte auprès de l'autorité académique, mais aussi du maire, des décisions et dispositions qu'il aurait prises. Bref, le directeur deviendrait un « chef à l'école » soumis à toutes sortes de pressions. Le SNUDI FO n'accepte pas le bouleversement du fonctionnement des écoles que provoquerait ce projet de loi et demande son abandon !

Enfin, après les dernières annonces du Président Macron, c'est à nouveau par média interposé que les personnels ont pris connaissance ce 15 juin des nouvelles

dispositions envisagées par le ministre à partir du 22 juin. Quel mépris pour l'ensemble des personnels de l'Education nationale !

Nouvelle réorganisation, nouveau protocole (le troisième !) et nouveau branle-bas de combat pour les deux dernières semaines de classe, retour de tous les élèves à prévoir cette semaine avec de nouvelles règles inapplicables... Après s'être essuyé les pieds depuis deux semaines sur les enseignants "tire-au-flanc", le ministre et le Président finissent de nous piétiner en annonçant une reprise "*normale*" mais... à "*une distanciation physique d'au moins un mètre*". Comment faire ? Mystère... A moins de demander aux mairies d'accueillir une partie des élèves, notamment dans le cadre des dispositifs 2S2C (sport, santé, culture, civisme).

En effet, le ministre avec le gouvernement comptent bien continuer de territorialiser l'école et dérouler les contre-réformes visant à détruire l'Education nationale, nos droits et notre statut : proposition de loi mettant en place une fonction de directeur d'école supérieur hiérarchique en renforçant l'autonomie des écoles, poursuite des fermetures de classes et de postes, CAPD vidées de leur contenu, remise en selle de la réforme des retraites, volonté de pérenniser les 2S2C et le "travail à distance"...

Dans cette même logique, le gouvernement annonce le Ségur de la Santé qui ne rouvre aucun lit, ne crée aucun poste, n'apporte aucune augmentation générale des salaires de tous les personnels soignants, mais qui en revanche, s'engage dans la casse du statut des fonctionnaires hospitaliers pour aller encore plus loin dans la casse des hôpitaux. Les personnels de santé mobilisés aujourd'hui dénoncent l'imposture du Ségur de la santé. Ils expriment leur colère et leurs revendications pour la revalorisation générale des salaires, le renforcement significatif des moyens financiers significatifs pour les établissements, l'arrêt de toutes les fermetures d'établissements, de services et de lits, de réelles mesures qui garantissent l'accès, la proximité et l'égalité de la prise en charge pour la population sur tout le territoire. Les revendications des personnels soignants sont les nôtres ! Le SNUDI FO, avec sa fédération la FNEC FP FO, soutient, en ce mardi 16 juin, les personnels de santé qui sont en grève et manifestent pour leurs revendications, et ce malgré l'état d'urgence dit sanitaire !

Les personnels de l'Education nationale n'acceptent plus d'être parmi les plus mal payés en Europe tout en étant livrés à la vindicte médiatique ou au « prof bashing ». Or, les personnels n'ont jamais abandonné leur mission pendant cette crise malgré l'absence de moyens matériels fournis par l'employeur. Ils ont assuré très souvent leur présence sur le terrain sans réels moyens de protection.

Le SNUDI FO revendique l'augmentation générale des salaires pour tous les personnels, l'abrogation de la loi dite de « Transformation de la Fonction publique » et le rétablissement des prérogatives des CAPD.